

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 février 2025

L'IEDOM et l'IEOM présentent leurs nouveaux sites internet et logos

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) et l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) lancent leurs nouveaux sites internet accompagnés de logos modernisés. Avec une approche renouvelée, ces plateformes offrent une navigation plus intuitive et un accès simplifié aux services et informations dédiés aux acteurs économiques et aux populations des territoires d'outre-mer.

Deux sites revus pour permettre une meilleure expérience utilisateur

Les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr ont fait l'objet d'une refonte complète afin de :

- Faciliter l'accès aux services et aux informations essentielles ;
- Simplifier les démarches pour les particuliers, entreprises et institutions ;
- Offrir une navigation plus fluide et intuitive, adaptée aux besoins des utilisateurs.

Une identité visuelle renouvelée

Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle, avec des logos modernisés et un design revisité pour plus de clarté et d'accessibilité. Ces choix graphiques visent à mieux accompagner les utilisateurs dans leur parcours et à renforcer la lisibilité des informations proposées.

Avec ces nouveautés, l'IEDOM et l'IEOM réaffirment leur volonté d'améliorer continuellement leurs services numériques pour mieux répondre aux attentes de leurs publics.

Visionnez notre vidéo de lancement : [en cliquant ici](#)

Consultez nos sites internet : www.iedom.fr / www.ieom.fr



L'IEDOM assure le rôle de banque centrale pour le compte de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro. L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Nos publications sont téléchargeables sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : Marie AOURIRI - tél : 01 42 97 06 50, communication@iedom-ieom.fr